



Lien pour le paiement en ligne :

Lien : <https://unaf-manche-1.s2.yapla.com/fr/espace-membres>

Cher (Chère) collègue,

L'association des arbitres de l'UNAF, c'est

- Un [représentant des Arbitres](#) désigné par notre association pour nous représenter au Comité Directeur de District.
- L'[assistance juridique gratuite](#) en cas d'agression grave sur le terrain, avec dépôt de plainte. Un avocat rémunéré par l'UNAF est chargé de poursuivre le(s) agresseur(s). Le collègue agressé ne supporte ainsi aucun frais hors le versement de sa cotisation.
- Des [amis à ton service](#) pour t'apporter un soutien, une aide matérielle ou financière par l'intermédiaire de la caisse de solidarité.
- Un [bulletin national](#) 3 fois par saison à consulter sur le site internet de l'UNAF National.
- Un [compte Face book SD Unaf Manche](#) géré par Eddy et Jean Phi Phi que tu peux consulter et alimenter en infos en accord avec les règles liées à ce compte (confidentialité,infos adaptées).

Comme chaque saison, nous serons aux côtés des arbitres pour essayer de résoudre les éventuelles difficultés.

Pour la saison 2022-2023, le montant de l'adhésion reste fixé à 33 € pour les arbitres en activité et 21 € pour les arbitres débutants stagiaires, ex-arbitres, observateurs ou membres de commission. Comme le font de nombreux collègues, tu peux demander à ton club de prendre en charge ton adhésion.

Cette année ,avec le lien ci dessus ,tu pourras directement payer en ligne si tu le désires avec l'application YAPLA, en utilisant le lien, ou le QR code ci dessus , Copier le lien sur votre navigateur et cliquer pour accéder à Yapla et suivre les instructions en créant ton compte sur Yapla pour le règlement de l'adhésion,

Cordialement

Le président :

Noël SANSON,

NOM : _____

PRENOM : _____

Date de naissance : _____

Adresse postale : _____

E-mail : _____

Adhésion à adresser à :

M. CLEMENCEAU Jean-Philippe

6, rue de la vallée

50590 Montmartin-sur-Mer

Port : 06.07.12.88.45

Fixe : 07.50.35.25.61

jean-philippe.clemenceau@basf.com

Joindre un chèque de 33€ ou 21 € selon ta situation à l'ordre de l'UNAF Manche.